



Obtenir mon bien avec le liquidateur

Par **hachane**, le **22/05/2009** à **08:13**

Bonjour,

j'ai loué un bâtiment + cour à une entreprise qui a fait faillite. Dans le cadre de la liquidation judiciaire le liquidateur a mis le bâtiment sous clé. je n'ai pas accès et je subis le préjudice suivant je ne peux pas entretenir mes biens qui se dégradent.

est-ce que c'est normal?

quelle est la procédure pour avoir accès à mes biens pour les entretenir.

merci d'avance